

USGT1N - Droit civil

Présentation

Prérequis

Maîtrise du cadre juridique français (hiérarchie des normes, et ordre juridictionnel notamment).

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les fondements du droit civil français
- Connaître les principales distinctions des droits subjectifs (droits patrimoniaux / extrapatrimoniaux)
- Aborder les règles relatives au droit de la preuve
- Connaître les principales règles concernant le statut des personnes physiques (identification des personnes ; incapacité des majeurs) et des personnes morales (droit des sociétés...)
- Maîtriser le droit des biens et en particulier les classifications des biens et des principaux droits réels (droit de propriété, servitudes légales de droit privé).
- Aborder le droit de propriété (attributs, caractères, modes d'acquisition, limitations)

Compétences

Comprendre les mécanismes du droit civil général pour être en mesure d'exercer la profession de géomètre-expert dans ses aspects juridiques liés au droit privé à l'issue de l'ensemble des cours de droit.

Compétences

Comprendre les mécanismes du droit civil général pour être en mesure d'exercer la profession de géomètre-expert dans ses aspects juridiques liés au droit privé à l'issue de l'ensemble des cours de droit.

Programme

Contenu

- Notions générales
 - Les droits subjectifs : notion ;
 - Les sources des droits subjectifs : faits et actes juridiques ;
 - Classification des droits subjectifs (droits patrimoniaux/extrapatrimoniaux) ;
 - La preuve des droits subjectifs (en insistant sur la preuve par écrit : acte authentique, acte sous signature privée...);
- Les personnes physiques et morales
 - Notion de personnalité juridique ;
 - Les personnes physiques : l'état des personnes, les actes de l'état civil, l'identification des personnes (nom, domicile, nationalité), la capacité, les incapacités ;
 - Protection des personnes physiques (régimes de protection des majeurs et des mineurs) ;
 - Les personnes morales de droit privé : groupements à but lucratif (présentation des principales structures sociétales), groupements à but non lucratif, fondations ;
- Les biens
 - Classification des biens (classification principale entre les meubles et immeubles ; classifications secondaires) ;
 - La propriété : historique, caractères, attributs ;
 - La possession : éléments, conditions, effets ;

Valide le 17-08-2022



Code : USGT1N

Unité spécifique de type cours
3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN02 - Ecole supérieure des
géomètres et topographes
(ESGT) / 1

Contact national :

École supérieure des géomètres
et topographes (ESGT)
2D3P10, 1 Boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 43 31 00

esgt@esgt.cnam.fr

- Les modes d'acquisition de la propriété : modes originaires (occupation, accession, prescription acquisitive), modes dérivés (par contrat et succession) ;
- La protection du droit de propriété : action en revendication, action en bornage, preuve de la propriété.
- Initiation à la notion de démembrements du droit de propriété : les servitudes (caractères généraux ; classifications ; exercice); servitudes légales et servitudes du fait de l'homme.

- La famille

- Les différentes formes de conjugalité (mariage ; Pacs, concubinage).
- Le divorce et la séparation de corps.
- Le lien de filiation
- Les obligations nées de la parenté : l'autorité parentale, l'obligation alimentaire.

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

Cas pratiques